

**TARIFICATION EN RÉSEAUX AUTONOMES ET *PROGRAMME*
D'UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE (PUEÉ) EN VIGUEUR
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

- 1 Cette pièce présente la tarification et les modalités, en vigueur au 31 décembre 2018,
- 2 touchant le *Programme d'utilisation efficace de l'énergie*, selon les différents réseaux
- 3 autonomes. Ce programme vise la clientèle résidentielle et, en partie, la clientèle Affaires. Il
- 4 est d'une durée indéterminée.

**TABLEAU 1 :
TARIFICATION EN RÉSEAUX AUTONOMES ET PUEÉ EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2018**

TERRITOIRE	TARIFICATION	PROGRAMME D'UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE		
IDL M	TARIF NORMALISÉ sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois	IDL M	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout et propane avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / réparation / dépannage • Remplacement des systèmes de chauffage principal mazout et propane • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion¹
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout et propane avec avantage économique de 10 % • Entretien annuel / réparation / dépannage • Aide financière pour le remplacement des systèmes de chauffage principal mazout et propane • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
ANTICOSTI	TARIF NORMALISÉ sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois	Anticosti	Résidentiel & affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / réparation / dépannage • Aide financière pour le remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
BASSE-CÔTE-NORD	TARIF NORMALISÉ sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois	Lac Robertson	Résidentiel & affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
		La Romaine	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun 			
HAUTE-MAURICIE	TARIF NORMALISÉ sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois	Opitciwan	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel et ramonage / réparation / dépannage • Aide financière à la nouvelle construction
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / réparation / dépannage
		Clova	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière à la nouvelle construction, agrandissement et conversion
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
NUNAVIK	Résidentiel : TARIF DISSUASIF de 41,05 ¢/kWh à partir de 30 kWh/jour Affaires : Interdiction de chauffer à l'électricité les locaux et l'eau sinon facturation à 77,60 ¢/kWh de toute la consommation TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois Frais de branchement (résidentiel et affaires) de 5 000 \$ + 250 \$/kW au-delà de 20 kW, si le nouveau branchement alimente des charges de chauffage de l'espace ou de l'eau	Makivik	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / réparation / dépannage
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout et propane avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / réparation / dépannage
		Whapmagoostui (Cri)	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 %
			Affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun

¹ Moratoire depuis le 28 mai 2018 : aucune nouvelle inscription au programme.